

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 7 (1904)  
**Heft:** 25

**Artikel:** La bourse  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-253914>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE PAYS ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

\*\*\* POUR LA FAMILLE \*\*\*

PARAÎSSANT

A PORRENTREY



N° 25

Supplément du Dimanche 19 juin

1904

## LA BOURSE

Par Georges CANTELINE

Labrême, cavalier de 1<sup>re</sup> classe au 51<sup>e</sup> chasseurs, était un type dans le genre du général Cambronne. Il l'avait cent fois démontré mais ce soir-là il le prouva, l'établit jusqu'à l'évidence. Dans la paix du petit café où vainement il s'entêtait à vouloir rosset au piquet un imbatteable garçon boucher de ses amis, les cinq lettres éclatèrent soudain comme une bombe de dynamite. Une personne au teint de phthisique, qui tricotait dans le comptoir un châle pour ses maigres épaules, réfugia en une quinte de toux son embarras bien naturel, tandis que des joueurs de manille déposaient, consternée, leurs cartes, et qu'un vieil habitué de l'endroit, s'interrompant de lire les *Débats*, esquissait de son chef vénérable le mutet hochement qui apprécie.

C'est que Labrême, cœur pur, âme d'ange, croyait le monde fait à son image et volontiers l'envisageait à travers la concavité de sa candeur. Conscient de sa naturelle droiture, pénétré par carambolage de la bonne foi de son prochain, l'idée qu'on se pouvait jouer de la sienne dépassait sa compréhension. Ayant, à quatre reprises, consulté le cadran de l'œil de bœuf et constaté, par quatre fois, que les aiguilles marquaient le quart avant huit heures, il en avait tiré cette conclusion bien simple qu'il était huit heures moins un quart, un peu surpris sans doute, mais pas énormément, que le temps eût stoppé sur place depuis vingt ou vingt-cinq minutes. A la fin, des soupçons lui étaient venus cependant, de vagues anxiétés, on ne sait quoi, un quelque chose de très complexe où se mariait la peur du surnaturel à la crainte de manquer l'appel, et, un pli d'inquiétude au front, il avait demandé au boucher :

— Ah ! ça mais, quelle heure donc qu'il est ?

— Il était neuf heures moins vingt.

Nous avons exposé ci-dessus de quelle façon à la fois

éloquente et succincte il avait salué cette révélation. Par égard pour la bienséance, nous ne reviendrons pas sur ce point désormais élucidé, mais nous devons à la vérité de la mettre ici toute nue. Nous dirons tout ! .. Entre le moment où ses yeux s'ouvrirent à l'évidence des choses et celui où il disparut par le bâillement violemment écarté de la porte, Labrême fut beau d'indignation. Mis debout d'un sursaut, ses regards chargés de haine lancés en dards empoisonnés à l'horloge dont ils flétrissaient la traîtrise et la perfidie :

— Salope ! cria-t-il.

Puis il gagna la sortie en donnant leur libre volée à des essaims de jurons précipités et retentissants.

Dans le glacial silence, qui suivit sa disparition :

— Il est très bien, ce garçon-là, dit à mi-voix, le vieil habitué que l'incident avait arraché tout à l'heure à la lecture du *Journal des Débats*.

## II

Labrême sorti, toute sa fureur tomba, avorta dans cette prostration accablée qui est fille des grandes catastrophes. Simplement, le garçon boucher insultant à sa détresse et lançant au calme de la rue les tonitruances d'une ironique gaieté, il lui jeta un coup d'œil d'assassin.

L'automne déjà sur sa fin agonisait dans des brouillards d'hiver, dans une ouate où, de loin en loin, s'élargissait l'étoile d'un bec de gaz. Le soldat demeurait sans un mot, les doigts aux hanches, le dos montré au petit café dont les mousselines s'emlevaient en clartés indécises fréquentées d'ombres de géants.

— Qu'est-ce que je vas fiche, bon sang de bon sort !

Le boucher haussa les épaules.

— Zut ! fit-il ; t'es trop cuenne, aussi. En voilà t'y pas une affaire, parce que t'as manqué l'appel !... Tauras

deux jours et ça fera le compte.

Mais l'autre :

— Deux jours !... deux jours !... Je me fous bien des deux jours, ma foi !

— Eh ! bien, alors ?

— Eh ! bougre d'andouille, dit Labrême, c'est ma permission dans le lac !

T'avais demandé une permission ?

— Parbleu !... une permission de quatre jours, pour aller au mariage de ma sœur.

— Quand ça donc ?

— Après-demain.

— Ah ! flûte !...

C'était plus grave. Le boucher cessa de rire, du coup ; et, soulevant le bord de sa casquette, comme s'il eût voulu rendre hommage à l'infortune de son ami, pensif, il se gratta longuement. Les bouchers sont gens débrouillards, car ils sont enfants des faubourgs ; celui-ci était un malin, de qui l'astuce naturelle s'était un peu aiguisee aux aspérités de la vie. Sondain, comme au loin, très loin, l'horloge de la cathédrale sonnait les trois quarts de huit heures et que ce mélancolique rappel de la hâte du temps à s'enfuir rejetait de nouveau hors de soi Labrême un moment atterré :

— Ah ! ça, mais... fit-il... Ah ! ça mais...

— Qu'est-ce qu'y a ? dit Labrême surpris.

La main brusquement avancée et écarquillée dans le vide, l'œil fixé sur le cairn-obscur d'une vision qui se dessinait :

— Il y a, répondit-il, que je viens de trouver un truc. Labrême tressaillit.

— Un truc ?

— Gy !

— Pour ma punition ?

— T'y coupes !

— Non ?...

— T'y coupes que je dis, t'y coupes !... Ou alors y a plus de bon Dieu.

— Bon sang de bon sort ! Faudrait voir à voir, en ce cas.

— Et à se presser. Où c'est t'y que perche le quart-d'œil ?

— Rue de la Sous-Préfecture.

— C'est à deux pas d'ici. Radine, vieux flambeau ; et au trot.

— Et le truc ?

— Nous en causerons en chemin. Le commissariat ferme à neuf heures. Nous n'avons que le temps. Allume !

### III

Dans l'arrière pièce qui lui servait de cabinet et sur laquelle ouvrait le poste, le commissaire de police donnait puis épongeait en hâte, du block-buvard qu'il tenait à la main, des signatures aux paraphes imposants, embrouillés comme des écheveaux. Très sensible aux courants d'air il avait gardé son chapeau, et son visage, son neutre et morne visage, exempt de toute sévérité, exprimait une douceur plaintive. C'est un homme de cinquante ans, sa barbe couleur de poussière empiétait jusque sous ses yeux. Un fin grésil de pellicules mouchetait le col de sa redingote, cependant que sur ses phalanges hérissées

de touffes acajou, l'abat-jour de la lampe dressée près de son coude déversait des flots de lumière.

Quand il eut su par l'agent de service qu'un « militaire le demandait » :

— Faites entrer, fit-il sans lever le nez.

Labrême parut

— Le commissaire de police ?

— C'est moi-même, dit le magistrat.

Le soldat avança de trois pas, ramena le talon droit près du gauche, et la main au shako, il dit :

— C'est pour la chose qu'en m'en revenant au quartier j'ai trouvé un porte-monnaie.

Le commissaire de police (de son nom Désiré Trompette), était un homme plein de vertu, qui prisait au plus haut degré le commerce des gens de bien. La belle action de ce pauvre diable se détournant de son chemin pour venir restituer à César ce qui appartenait à César, lorsqu'il lui eut été si simple d'en engranger son petit avoir, le remplit d'attendrissement. Ce fut presque les larmes aux yeux qu'il répéta :

— Un porte-monnaie !

— Oui, dit Labrême ; un porte-monnaie. Je l'ai trouvé au coin de la rue des Vieilles-Filles et du mail des Charronniers, à deux pas de la porte du quartier.

— Quand cela ?

— Y a comme qui dirait un quart d'heure.

— Et vous étiez seul ?

— J'étais seul.

— Bien. Veuillez me remettre l'objet.

Le chasseur s'exécuta. De sa poche, où sa main plongea jusqu'au poignet, il tira une bourse crasseuse, de ces bourses en forme de blagues qu'étrangle un frêle lacet de cuir, glacé de graisse et couleur jus de chique. Elle contenait onze francs et sept sous. Alors, ce fut un beau spectacle. M. Trompette s'était renversé dans le dossier arrondi en arc de son fauteuil, et les doigts au rebord de la table, il faisait, d'une voix lente et grave, toute mouillée de conviction émue, l'éloge de la probité. Labrême, lui, faisait la bête, protestait, devenait une fleur de modestie, disant qu'on était tous comme ça dans sa famille, que tout le monde, à sa place, en aurait fait autant, que ça ne valait pas la peine d'en parler, etc., etc. Et ainsi ces deux honnêtes hommes rivalisaient d'éloquence, tandis que le boucher, dans la rue, pensait :

— Je n'ai pas été malin. Je n'ai plus de quoi aller prendre un verre. J'aurais dû garder vingt sous.

Labrême coucha à la boîte pour avoir manqué l'appel ; mais le lendemain lui valut des surprises. Dans le même temps où le boucher, à l'autre extrémité de la ville, demandait d'une voix angoissée, au commissaire de police : « On n'aurait pas trouvé une bourse contenant onze francs et sept sous, que j'ai perdue, hier, vers neuf heures, du côté de la rue des Vieilles-Filles ? » le maréchal des logis fourrier lisait la décision suivante aux hommes assemblés pour le passage du soir :

« Sur la demande de M. le commissaire de police, une permission de quinze jours est accordée au cavalier Labrême pour avoir trouvé une bourse et l'avoir fidèlement remise entre les mains de ce magistrat. Le colonel livre sans commentaires, aux méditations de tous, cet acte de haute probité. »